

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Jeudi 28 Juillet à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 22 Juillet, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, Mme PERES, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, MM. COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, M. D'ORAZIO, MM. SBRAGGIA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
M. GABRIELLI	à	Mme FIESCHI DI GRAZIA
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI Claire
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme FERRI-PISANI	à	Mme PASQUALAGGI
Mme GUERRINI	à	M. SBRAGGIA
M. MARCANGELI	à	M. LAUDATO

Etaient absents :

M. BASTELICA, Mme POLI, Mme CURCIO, Mme PASTINI, MM. RUAAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M.D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 28 Juillet 2011	Délibération N°2011 / 191
---------------------------------	---------------------------

Journées Européennes du Patrimoine, 17 et 18 septembre 2011.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

Créées en 1984 par le Ministère de la Culture et de la Communication, les Journées du Patrimoine ont lieu, tous les ans, le troisième week-end de septembre.

Evènement culturel de la rentrée, ces journées enregistrent chaque année plus de 12 millions de visiteurs dans plus de 15 000 sites et témoignent de l'intérêt des Français pour l'histoire des lieux et de l'art. Le succès de la manifestation repose sur la grande diversité du patrimoine proposé aux visiteurs. Ce grand rendez-vous citoyen, pour une mémoire partagée, associant initiatives publiques et privées, offre l'occasion de faire connaître l'action des pouvoirs publics et de présenter le travail de celles et ceux qui agissent quotidiennement au service de la connaissance, de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine. Depuis 1991, les Journées du patrimoine ont pris une dimension européenne. Aujourd'hui, plus de 49 pays organisent cette manifestation qui a su devenir un rendez-vous incontournable.

Le voyage du patrimoine

Le patrimoine pâtit parfois d'une image figée qui en dissimule les aspects les plus complexes : le poids des siècles et celui des pierres, la permanence sur un sol chargé d'histoire, le hiératisme de sites mémoriels majeurs. Alors qu'il déplace les foules, il est toujours pensé comme immobile, situé, transmis, propriété d'une personne, d'une communauté, d'une nation. A l'inverse, le voyage évoque l'ailleurs, la frontière, l'horizon, le dépaysement. Il fait émerger des figures mythiques (le découvreur, l'aventurier, l'explorateur) et naître des rêves de vitesse, de liberté et de partage.

A l'occasion de cette 28^e édition des Journées européennes du patrimoine, le thème du « voyage du patrimoine » a pour objectif de révéler une dimension souvent mésestimée : l'extraordinaire vitalité d'un patrimoine national qui s'est toujours constitué grâce aux circulations des oeuvres et des artistes, aux contacts entre des courants et des cultures esthétiques différentes, aux influences qui ont permis de faire se croiser les regards et d'inventer de nouvelles formes.

Reflet de mutations, de métissages et d'emprunts successifs, support de création, le patrimoine a toujours été « en mouvement ». Parler du voyage du patrimoine, c'est aussi faire état de sa modernité en (dé)montrant qu'il est en perpétuelle actualisation, dans un mouvement continu d'ouverture et d'échange.

Le « voyage du patrimoine » est une invitation à un périple dans le temps comme dans l'espace. Au moment même de sa construction, un édifice religieux, militaire, industriel ou culturel est le fruit d'une composition éclectique entre les influences de son architecte, les modes ou les techniques d'une époque, les savoir-faire hérités des régions voisines ou des pays frontaliers. Depuis l'Antiquité, l'art de bâtir s'inspire et se nourrit d'influences diverses à échelle européenne ou mondiale, traversé par de multiples courants artistiques qui ont façonné nos paysages actuels.

Le voyage du patrimoine est aussi celui de l'histoire des régions françaises, qui ont chacune développé des savoir-faire propres. Certains éléments patrimoniaux ont trouvé des expressions originales selon les lieux où elles s'implantaient (choix des matériaux, traditions architecturales, contextes religieux ou politiques, proximité culturelle comme l'illustre le cas du patrimoine monumental alsacien).

L'évolution chronologique et esthétique du patrimoine national, chacun peut l'apprécier en levant le regard, au gré d'une promenade, sur les façades des immeubles, des églises, des

théâtres, des châteaux. L'un des objectifs de cette édition 2011 des Journées européennes du patrimoine est aussi d'apprendre à regarder autrement notre patrimoine quotidien pour y déceler et y comprendre les influences de l'« ailleurs » ou les signes d'un dialogue permanent au sein et au-delà des frontières françaises.

Les réseaux patrimoniaux (CAUE, Villes et Pays d'art et d'histoire), ainsi que les associations dont la connaissance de l'histoire locale et de ses bâtisseurs est précieuse, détiennent les clés d'une interprétation pédagogique et stimulante du thème, à travers des parcours didactiques qui chercheront à introduire des notions essentielles d'histoire de l'art auprès du jeune public ou à approfondir la connaissance des amateurs sur le jeu des influences et des circulations qui innervent le patrimoine national.

La richesse du thème du voyage du patrimoine permet également d'envisager des thématiques variées, propices à l'ouverture des horizons et à la diversification des animations sur la notion de patrimoine en mouvement :

- *Les voyageurs du patrimoine*
- *Les chemins du patrimoine et le patrimoine des transports*
- *Les échanges et les œuvres*
- *Le patrimoine virtuel*

Programme des Journées Européennes du Patrimoine 2011
Ville d'Ajaccio

Samedi 17 septembre

Visite guidée de « l'Oliveraie du Domaine des Milelli, entre tradition et modernité » par Mr Marc Poggi, oléiculteur du Domaine des Milelli, le samedi à partir de 17h.

Le LRA (Laboratoire Régional d'Archéologie) propose la sortie suivante : **une balade sur le chemin des Crêtes** avec deux visites de sites (protohistoire et contemporain) avec ateliers pédagogiques enfants/adultes l'après-midi. La première visite concerne le fort St Jean édifié par l'armée française dans les années 1930 et occupé par les italiens durant la seconde guerre mondiale, suivie ensuite de la visite du site de Finosa, castellu de l'âge du bronze. Le rendez-vous est fixé à 9H30 à la fontaine du salario.

Le Lazaret Ollandini :

Le lazaret Ollandini, devenu *Musée Marc Petit* depuis le 18 octobre 2008, sera également ouvert au public le samedi après-midi (de 16h à 19h). On pourra y admirer les 32 sculptures de l'artiste.

Dimanche 18 septembre

Circuit-découverte du patrimoine de la ville d'Ajaccio en collaboration avec le CAUE de la Corse-du-Sud et en partenariat avec les bus TCA (Transports Collectifs Ajacciens).

Dimanche 20 septembre, départs fixés à 10h et à 15h

Parcours en bus dans les rues d'Ajaccio à la découverte de l'architecture et de l'urbanisation, de la citée génoise au quartier des Salines.

Réalisée pour la première fois en 2008, cette opération intitulée « Circuit découverte de la ville d'Ajaccio » conjointement menée avec la Direction de la Culture de la ville d'Ajaccio et le CAUE de Corse-du-Sud (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), en partenariat avec les bus TCA (Transports Collectifs Ajacciens), demeure très appréciée du public. Pendant plus d'une heure, ce circuit mettra à l'honneur l'évolution de l'architecture ajaccienne (la ville génoise, la ville du XIX^e siècle, le quartier des Etrangers, le développement « industriel » vers le nord-est et enfin le quartier des Salines).

Le public pourra donc découvrir ou redécouvrir la ville, son patrimoine ancien, mais également contemporain (un livret illustré accompagnera la visite).

Samedi 17 septembre et Dimanche 18 septembre

Visites guidées proposées par l'Office de tourisme :

L'Office de tourisme d'Ajaccio propose sur inscription des visites guidées dont le thème est cette année « **Aux origines d'Ajaccio** ». Le « voyage du patrimoine » est une invitation à une balade dans le temps comme dans l'espace. Aujourd'hui « cité impériale » et moderne, découvrez Ajaccio au travers de monuments, de places, de rues qui révèlent son histoire et son passé génois.

4 visites pédestres dans le centre historique sont prévues le samedi et le dimanche (à 10h et à 14h).

Bibliothèque Fesch (salle patrimoniale) :

La bibliothèque municipale Fesch sera ouverte durant ce week-end, aux horaires traditionnels (9 h à 12 h et 14 h à 17 h).

Deux conférences en adéquation avec le thème national « Les chemins du patrimoine et le patrimoine des transports » seront proposées. Le « voyage du patrimoine » induit des déclinaisons naturelles comme celles des voies, réseaux et carrefours culturels majeurs qui ont favorisé la mobilité des hommes et des courants artistiques.

Il s'agit des conférences de :

- Hervé Alfonsi, président de l'ASRAM (Association pour la recherche archéologique sous-marine) présentera sa conférence intitulée « Les épaves antiques du golfe d'Ajaccio ».

De la même manière, l'archéologie constitue un révélateur fondamental des chemins d'échanges disparus.

- Antoine-Marie Graziani, historien, nous parlera d'« Ajaccio à l'époque génoise ».

Enfin, une animation sous forme de récit sur le thème du Voyage sera proposée le samedi.

La maison Bonaparte :

La maison Bonaparte sera également ouverte gratuitement au public le samedi et le dimanche (de 9h à 12h et de 14h à 18h).

Le musée A Bandera :

Le musée A Bandera présente l'exposition intitulée « **Le sous-marin Casabianca** » (entrée gratuite). Deux visites guidées sont, par ailleurs, programmées le dimanche (à 10h30 et à 14h30).

Le sémaphore de la Parata :

Comme chaque année, le sémaphore de la Parata propose des visites autour du site et dans le sémaphore (ouvert les 2 jours, entrée gratuite).

Le Palais Fesch, musée des Beaux-Arts et le Salon Napoléonien :

Les deux structures sont évidemment ouvertes au public.

Le Palais Fesch proposera des animations autour du thème « Les échanges et les œuvres ». En effet, les musées tiennent une place essentielle dans le voyage du patrimoine puisqu'ils représentent des étapes ou des destinations finales dans le cadre d'échanges ou de prêt d'œuvres. Du cabinet de curiosités aux musées de France, en passant par les collections royales, l'acquisition et la préservation d'objets ou d'œuvres venues d'ailleurs ont toujours démontré la valeur accordée à des cultures différentes, capables d'enrichir la notion de patrimoine.

Pour le Jeune Public, des animations seront proposées 2 fois par jour autour du thème du transport des œuvres à travers la création d'un musée imaginaire.

Pour accompagner cette opération, une exposition présentée sous forme de panneaux pédagogiques enrichie d'un film (sur une durée de 30 mn, 3 fois par jour) commenté par un intervenant du musée viendra rendre compte des échanges entre le palais Fesch et les institutions nationales et internationales (comme par exemple, le transport des oeuvres au Japon.....).

En outre, deux expositions temporaires seront toujours au programme :

- **Exposition Bertozzi et Casoni " Réflexion sur la mort"**

L'exposition de l'oeuvre de Bertozzi & Casoni (2008) s'inscrit dans la continuité de la politique de passerelle du musée entre la création contemporaine et ses collections. Oeuvre ludique, réalisée en céramique, aluminium et argent, elle représente la Mort, attablée à un bar recherchant dans un annuaire ses prochaines victimes. Les thèmes de la mort et de la vanité des biens terrestres courent tout au long de la peinture italienne des XVIe et XVIIe siècles et sont largement illustrés dans les collections du musée, souvent en filigrane, ne serait-ce qu'à travers les nombreuses représentations de saints utilisant un crâne comme support à leur méditation.

- **Florence au grand siècle**

L'exposition "Florence au grand siècle" a pour objectif de proposer une étude largement articulée autour des liens entre peinture et littérature qui caractérisent cette période de l'art toscan encore peu connue hors d'Italie. Ainsi, les œuvres sélectionnées sont des témoignages de l'extraordinaire fortune des principaux chefs d'œuvre de la littérature italienne depuis la *Divina Commedia* au *Decameron* et de l'*Orlando furioso* à la *Gerusalemme liberata*.

Enfin, le groupe de musiciens **Manāt** déambulera dans les salles du musée.

Le Salon Napoléonien de l'Hôtel de Ville ainsi que le bureau du maire seront ouverts au public. Des visites guidées (2 par jour) y seront organisées.

Ce programme, qui sera largement diffusé auprès du public, fera l'objet d'une brochure réalisée par la Direction de la Culture. Il sera également signalé sur le site national des Journées du Patrimoine, sur le site de la CTC et sur les sites de la ville d'Ajaccio et de l'Office de Tourisme d'Ajaccio.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER ce programme de la 28^{ème} édition des Journées européennes du Patrimoine.
D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

De DIRE Que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2011 et les dépenses seront imputées au Chapitre 11, Fonction 324

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL, Où l'exposé de Madame Anne-Marie LUCCIANI et après en avoir délibéré,

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités Territoriales.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

CONSIDERANT l'avis de la commission municipale compétente en date du 13 juillet 2011.

APPROUVRE A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

le programme de la 28^{ème} édition des Journées européennes du Patrimoine.

AUTORISE Monsieur le Maire

à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de cette proposition.

DIT

que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2011 et les dépenses seront imputées au Chapitre 11, Fonction 324.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à Ajaccio les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI